



293 **DA2**
 Projet de réaménagement de la rue
 Jacques-Cartier à Gatineau
 6211-06-146

ÉCHELLE = 1:2500



- ARRÊT INTERDIT
- STATIONNEMENT INTERDIT
- STATIONNEMENT LIMITÉ 15 MINUTES
- STATIONNEMENT LIMITÉ 2 HEURES
- STATIONNEMENT LIMITÉ 3 HEURES
- STATIONNEMENT DE 18H00-21H00 SAMEDI
ET DE 9H00-13H00 DIMANCHE
- ZONE DE LIVRAISON 30 MIN.
DE 7H-18H LUNDI-VENDREDI


Ville de Gatineau
 Service des infrastructures
 100, rue d'Edmonton, 2e étage J8X 3Y9
 TEL: (819) 595-7300
 FAX: (819) 595-7321

**RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT
DE LA RUE JACQUES-CARTIER**

RELEVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
DESSINÉ PAR : P. LACROIX	VÉRIFIÉ PAR :
VÉRIFIÉ PAR : A. RENAUD, Ing.	APPROUVÉ PAR :
DATE : 27 SEPTEMBRE 2012	ÉCHELLE : HOR. VERT.
PLAN No. :	G12-111-01 1/1